



Carquefou, le 19 Février 2019.

PRÉSENTATION DU JURY 2019

Président du Jury

♪ **Monsieur Michel SUPERA :**

Saxophoniste aux multiples facettes, Michel SUPERA, issu du CNSM de Paris où il a obtenu un 1er Prix de saxophone. Il a toujours communiqué avec « *les Musiques* ».

Il se produit régulièrement en France et à l'étranger avec le Quatuor de « *Saxophones Inédits* ».

Il a joué en tant que soliste ou au sein de prestigieux orchestres : L'Orchestre de la Radio-Télévision Belge, l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre de Colonne, l'Orchestre de Douai, la Musique Royale des Guides de Belgique, l'Orchestre de Valenciennes... Il est régulièrement invité pour des Master-Class : À Pologne, en Allemagne, en Espagne... et il est aussi membre de jury à des Concours Nationaux et Internationaux.

Titulaire du Certificat d'Aptitude à l'enseignement du saxophone, Michel SUPERA accompagne son parcours saxophonistique d'une intense activité pédagogique : Au CEFEDM de Metz, de Rueil-Malmaison ; à l'Institut Supérieur de Musique et Pédagogique de Namur ; au CEFEDM de Lille. Il enseigne actuellement au CRR de Douai et au CRD de Valenciennes. Il est Co-Directeur Artistique du Concours Européen ClariSax.

Il travaille pour le renouveau du répertoire avec des créations de Laurent PETITGIRARD, Pierre CHARVET, Elzbieta SIKORA, Frédéric BOULARD, Alain CREPIN, Sylvain KASSAP, Jean-Philippe VANBESELAERE, Jacques SCHAB, Philippe PORTEJOIE, Olivier CALMEL...

Membres du Jury

♪ **Monsieur Frédéric JURANVILLE :**

Il est diplômé du CNSM de Paris en saxophone et musique de chambre.

Il a également été lauréat de Concours Nationaux et Internationaux.

Ses productions sur scène comportent les principaux concertos du répertoire classique du saxophone mais également sa participation à l'intérieur des orchestres Symphoniques et d'Harmonie, ainsi qu'à plusieurs ensembles de musique de chambre.

Passionné par la pédagogie, il enseigne la pratique de son instrument d'abord au CRR de Douai puis actuellement au CRD d'Orléans au sein duquel il expérimente avec ses collègues de "bois", une nouvelle méthode d'apprentissage.

Édition d'un ouvrage

« *Méthode : Le Saxophone : 1er Cycle. 1er Volume.* » parue aux Éditions Van de Velde.

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU

Bureau : 5 Impasse du Tertre 44470 CARQUEFOU

Tél : 06 10 83 39 88/02 53 78 12 37 - Mail : jean.pierre.simon44@orange.fr ou ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.com

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997

Association d'Intérêt Général

♪ **Monsieur Nicolas HERROUET :**

Il débute la musique à Saint Sébastien Sur Loire puis au CNR de Nantes où il obtient son Diplôme d'Études Musicales en 2003. Il entre ensuite en cycle de perfectionnement au CNR d'Angers (1^{er} Prix de Perfectionnement, 2004) puis au CNR de Versailles en 2005.

Il est également titulaire de plusieurs premiers Prix Internationaux.

Son activité musicale se diversifie dans plusieurs domaines. Tout d'abord, il étudie le piano, l'analyse puis est passé à l'écriture au CNR de Nantes. Il entame par ailleurs une carrière d'arrangeur avec des pièces créées principalement par le Quatuor Ellipsos (dont il est le co-fondateur) et l'Académie Junior Ellipsos.

Titulaire du Diplôme d'État, il est professeur de saxophone titulaire au CRR de Nantes.

♪ **Monsieur Carl-Emmanuel FISBACH :**

Né dans une famille d'artistes à la double culture Franco-Sud-Américaine, Carl-Emmanuel Fisbach, diplômé du CNSM de Paris développe une réflexion sur le répertoire du saxophone. Outre le répertoire traditionnel qu'il interprète en soliste (avec l'Orchestre d'Auvergne, l'Orchestre Philharmonique d'Ekaterinbourg, l'Orchestre Lamoureux, l'Orchestre Symphonique National de l'Équateur ...) et en formation de musique de chambre (Duo Denisov, Duo Azar, Quatuor Neva, Module Quartet), il collabore avec de nombreux compositeurs (Régis CAMPO, Bernard CAVANNA, Frédéric DURIEUX, Christian LAUBA, Bruno MANTOVANI, Luis NAON, Gérard PESSON, Juan ARROYO, Benjamin ATTAHIR, Yumiko YOKOI, Mathieu BONILLA, Keita MATSUMIYA, ...) et ensembles (Ensemble Cairn, Ensemble In & Out, Ensemble InterContemporain). Il est aussi membre du réseau Futurs Composés, dédié à la création musicale.

Carl-Emmanuel Fisbach nourrit ses interprétations par la pratique de la transcription. La quête de ses origines l'a conduit vers le tango. L'ouverture de sa démarche lui vaut de se produire dans de nombreux festivals internationaux.

♪ **Monsieur Jean Pierre SIMON :** Fondateur & Directeur Artistique

Ce saxophoniste atypique a commencé le saxophone à 8 ans dans l'Harmonie de Montjean Sur Loire puis a suivi des études musicales au CNR d'Angers dans la classe de Guy BORDIER. Il a poursuivi sa formation à l'École Normale de Musique de Paris dans la classe de Jacques DESLOGES.

Pendant plus de 10 ans, il va assurer la coordination de l'École Intercommunale de Musique d'Ancenis.

Diplômé d'État, il acceptera la direction de l'École de Musique de la Chapelle Sur Erdre en 2005 tout en gardant son poste de Professeur de Saxophone depuis 1989.

Infatigable musicien, membre de l'association des saxophonistes de France depuis 1979, il est à l'origine du congrès « *Les Saxophonies d'Angers* » en 1990 (événement musical qui a rassemblé des milliers de saxophonistes du monde entier). En 2000, il crée la Fédération Départementale des Écoles Associatives de Musique de la Loire Atlantique puis par la suite, cette fédération devient régionale. En 2006, il met en place avec les différents organismes de la profession, l'ANSEP2A (Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives). Cette structure soutient et accompagne les Écoles Associatives de Musique, de Danse et d'Art dramatique et ce dans tous les domaines.

En 2011, il met en place une formation pédagogique pour les enseignants des Écoles Associatives de Musique, qui est certifiée par l'État de niveau IV.

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU

Bureau : 5 Impasse du Tertre 44470 CARQUEFOU

Tél : 06 10 83 39 88/02 53 78 12 37 - Mail : jean.pierre.simon44@orange.fr ou ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.com

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997

Association d'Intérêt Général

Fondateur & Directeur Artistique du Concours International de Saxophone en Pays de la Loire depuis 2002, il a aussi créé l'ensemble de saxophones des Pays de la Loire en 1991 qui a fonctionné pendant 6 ans avec des concerts dans sa région, mais aussi à MUSICORA et en RUSSIE. Depuis quelques années, il participe également en tant que membre de jury à différents concours de saxophones en Arménie, au conservatoire du Luxembourg...

Quelques ouvrages :

« *Méthode : L'Apprenti Saxophoniste* », parue aux Éditions COMBRE.

« *24 Pièces Pittoresques en Pays de Loire* », parues aux Éditions LEMOINE.

Dernièrement, il vient de recevoir la Médaille d'Or par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la vie Associative, pour ses 38 ans d'engagement associatif.

La composition du Jury est à chaque fois de très haut niveau. C'est une volonté du fondateur- Directeur Artistique pour que le concours soit reconnu par l'ensemble des saxophonistes de France.

Association Nationale des Structures d'Enseignements & Pratiques Artistiques Associatives

Siège Social : 12 rue de l'Atlantique 44470 CARQUEFOU

Bureau : 5 Impasse du Tertre 44470 CARQUEFOU

Tél : 06 10 83 39 88/02 53 78 12 37 - Mail : jean.pierre.simon44@orange.fr ou ansep2a@gmail.com

www.ansep2a.com

Siret 494 018 880 000 18 ♦ APE 9499Z ♦ N° de déclaration d'activité 52 44 06259 44 ♦ N° INPI 14/4090997

Association d'Intérêt Général